

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : La grande convention nationale des Acadiens, à Missouri, Isle-du-Prince-Edouard, le 15 août dernier, et l'agriculture.

Causerie Agricole : Connaissances nécessaires à l'acheteur du cheval.—Conformation du tronc et des membres du cheval.

Sujets divers : Perfectionnements agricoles.—Conservation des pommes de terre.—Est-il nécessaire de visiter souvent les ruches si l'on veut obtenir le succès dans la culture des abeilles ?

Choses et autres : Catalogue, en langue anglaise, des journaux publiés aux Etats-Unis et dans les Provinces Britanniques, publié et en vente par MM. Edwin Alden & Bro's, Cincinnati, Ohio, Etats-Unis; prix: \$1.50.—La spéculation dans la vente des fromages.

Récettes : Cire pour les meubles.—Autre recette pour cirer les meubles.

Abonnements payés pour la "Gazette des Campagnes," depuis le 4 septembre courant (Ame liste).—M. Pierre Gagnon, St Agapit de Beauvillage; M. Frédéric Bélanger, Warwick; J. Ovide Dumas, écr., Roberval (Lac St Jean); M. Timothée Richard, Glenbrook (Douglas Co./Nevada); Hon. Elizée Dionne, C. L., Ste Anne de la Pocatière;—Révd M. Hespies Desjardins, curé de Laval;—M. Et. Théodore Paquet, J. P., St Agapit de Beauvillage; MM. Hubert Matte et Joseph Chabot, St Calixte de Somerset; G. A. Gigault, écr., M. C. C., St Césaire; et Jules Lavoie, Ste Flavie;—M. Joseph Lambert, St Joseph, Beauce.—Reçu \$17, soit \$80 depuis le 1er août.

Nous venons de recevoir notre presse à cylindre, fabrique Marinoni. Nous pourrions nous en servir la semaine prochaine.

Nous remercions bien sincèrement ceux qui nous ont payé leur abonnement depuis la publication du dernier numéro de la Gazette des Campagnes, et nous espérons que ceux qui ne l'ont pas encore payé, s'empresseront de suivre cet exemple.

REVUE DE LA SEMAINE

La grande convention nationale des Acadiens et l'agriculture.—Comme nous avons un grand nombre d'habitants parmi les Acadiens qui résident dans les provinces du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle Ecosse et de l'Île du Prince Edouard, nous croyons intéresser les cultivateurs de ces localités en publiant ici le magnifique rapport qui fut présenté à cette convention, tenue à Miscouche le 15 août dernier, par la commission sur l'agriculture. Les cultivateurs de la province de Québec pourront, eux aussi, en tirer profit, en le lisant attentivement.

Nous empruntons au *Moniteur Acadien* cette étude soumise par M. l'abbé F. Richard, prêtre Acadien et curé de St-Louis, rapporteur de la commission sur l'agriculture :

Il a plu au comité d'organisation de cette belle et magnifique fête de m'imposer la charge de faire un rapport sur l'Agriculture. Je suis loin de me trouver froissé de ce que l'on m'ait assigné cette partie du programme. Je regrette cependant qu'un sujet aussi important n'ait été confié à d'autres mains, plus habiles et plus pratiques. Je dois déclarer que ma tâche est passablement difficile, puisque je viens à la suite de messieurs les rapporteurs sur l'Education et sur la Colonisation, qui ont sans doute déterminé notre jeunesse à se livrer corps et âme à acquérir la science et à se lancer dans les forêts vierges. Sans vouloir arrêter cet élan si désirable,—car personne plus que moi n'apprécie la nécessité de l'éducation primaire et commerciale pour la masse, et classique pour ceux qui ont des dispositions, ainsi que l'œuvre par excellence de la colonisation,—je dois cependant réclamer votre attention sur une autre profession non moins importante.

Je prétends que sans l'agriculture bien entendue, l'éducation et la colonisation ne font pas possibles. L'éducation est une chose nécessaire à l'avancement social et matériel des Acadiens; mais il faut aussi que

L'agriculture vient en fournir les moyens. La colonisation, si digne de la considération et de l'encouragement de tout véritable patriote, ne saurait réussir sans l'agriculture. Donc, veuillez me permettre de placer l'agriculture en premier lieu en importance et en dignité. Il est bien compris que je ne prétends pas que l'agriculture doit passer avant la religion; pas plus que nos intérêts matériels ne doivent être mis en parallèle avec nos intérêts éternels. Toutefois, la religion doit à l'agriculture une dette de reconnaissance bien méritée, qu'elle a d'ailleurs toujours reconnue avec bonheur.

Je viens donc défendre la cause du laboureur, de l'habitant des fermes. Je voudrais avoir l'éloquence d'un Routhier, d'un Tassé, ou d'un Thibault pour vous porter à chérir cette belle, cette sublime vocation et pour flétrir les préjugés que des hommes soi-disant savants et aristocrates ont dans leur fol orgueil soulevés contre les véritables bienfaiteurs du pays. Je m'efforcerai de vous démontrer que l'agriculture a été pour les Acadiens leur salut dans le passé et qu'elle sera aussi leur salut dans l'avenir. C'est l'agriculture qui a sauvé notre religion, notre langue et nos coutumes, et c'est encore par les moyens fournis par l'agriculture que nous grandirons les destinées providentielles sur nous. Les peuples comme les individus, ont leur destinée, leur mission: la nôtre c'est d'être cultivateurs. Quoique des hommes dans leur orgueil ont semblé vouloir considérer l'agriculture comme inférieure aux autres emplois, il sera toujours vrai de dire que l'agriculture a toujours été et sera toujours l'occupation la plus noble et la plus digne, parce qu'elle est la plus conforme aux desseins de Dieu sur les hommes. Dieu est grand dans toutes ses œuvres; mais les beautés, les charmes de la nature semblent proclamer davantage la puissance et la bonté de son créateur. L'homme par son travail perfectionne cette œuvre de Dieu, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, et elle devient entre les mains du roi de la terre l'instrument le plus noble pour accomplir ses desseins. Nos ancêtres avaient été choisis particulièrement pour ce genre d'emploi, et par conséquent les premiers colonisateurs de l'Acadie appartenaient à la classe la plus digne de la société française. Ils avaient compris la dignité et l'importance de la culture des champs et ont inapit les mêmes sentiments à nos pères qui, à leur tour, ont transmis ce précieux héritage à leur postérité.

Visitez Port-Royal, Beau bassin, Grand-Pré, Beau-séjour; vous y verrez des villes qui ont grandi sur leurs ruines; mais il y a là des monuments que la persécution n'a pas détruits et qui parlent hautement et éloquemment du courage, de l'énergie et de l'industrie agricole des premiers fondateurs du pays. En s'emparant du sol ils ont planté la croix, emblème du salut et du sacrifice. Le premier édifice fut un temple érigé à la gloire du Seigneur où s'assemblaient les nouveaux colons pour remercier et prier. Au milieu de ce nouveau paradis terrestre régnait la paix, la tranquillité, l'innocence. Le cultivateur partageait ses affections entre l'église, sa famille et son champ. Le jour du Seigneur seul le décidait à laisser sa maison et son champ. Aussi la religion régnait en maîtresse dans tous les cœurs; l'église et le prêtre partageaient chaque année dans ses récoltes, ce qui

était pour lui la plus douce satisfaction. L'agriculture, après la dispersion de 1755, a encore été le salut des Acadiens habitués à la culture. Nos ancêtres, exilés, au lieu de se rendre dans les villes et les chantiers pour y trouver la subsistance, s'enfoncèrent de nouveau dans les forêts, défrichèrent de nouvelles terres, formèrent de nouvelles paroisses, bâtirent de nouvelles églises, élevèrent de nouveau l'étendard de la croix, et que voyons-nous aujourd'hui? Parcourez les provinces, visitez le Nouveau Brunswick, allez faire un tour dans le comté de Madawaska, de Westmorland, de Kent, de Northumberland, de Gloucester, et de Ristigouche, et vous serez étonnés d'y voir de nombreuses paroisses agricoles florissantes et prospères. Visitez la Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton, spécialement la Baie Sainte-Marie, et là encore l'agriculture est considérée et pratiquée comme elle le mérite. Et jetons un regard sur cette belle et magnifique paroisse, et visitons les paroisses environnantes, Tignish, Rustico, Mont Carmel, Saint Jacques, etc., nous sommes émerveillés d'y voir tant de progrès et de prospérité. Au milieu de ces diverses paroisses, quel est l'objet qui attire d'abord notre attention? toujours et invariablement c'est la croix du clocher qui surmonte une église. C'est elle qui occupe le plus beau site, la position la plus élevée, et l'étranger est forcé d'admettre et dire que les Acadiens sont vraiment religieux et que leurs églises sont toujours d'une beauté et d'une élégance supérieures, et c'est vrai. L'agriculture a conservé notre religion, elle a aussi conservé notre langue, la langue de nos pères, la belle langue française.

Lorsque nos ancêtres furent si cruellement et si lâchement chassés de leurs foyers et dispersés aux quatre vents du ciel, il semble qu'il ne restait d'autre alternative que de se confondre avec les autres races, de se familiariser avec leurs langues et leurs coutumes et ne former qu'un même peuple qu'une seule nation. Cependant la prédilection des Acadiens pour l'agriculture les a portés à se former en groupes, éloignés des grands centres, et ils se livrèrent à la culture. De cette manière ils ont formé de nouvelles colonies, de nouvelles paroisses, et par là ils ont conservé leur langue et leurs coutumes, tellement que les Acadiens d'aujourd'hui parlent le français aussi universellement et aussi correctement que du temps de la fondation de la colonie. Pourtant ils étaient entourés par les races ne parlant que l'anglais; le commerce était entre les mains des étrangers, et malgré tout, ils sont restés français par la langue et par les mœurs. Lors de l'expatriation, on pouvait avoir anéanti le nom acadien. Après les avoir exploités on a changé les noms des places qu'ils avaient habités afin qu'il n'en restât aucun souvenir: car le nom acadien sera toujours un reproche pour ses persécuteurs. Toutefois, ce petit peuple existe encore; il vit de la vie de la foi catholique. Il existe comme peuple français, dans une colonie anglaise, et il prétend vivre encore d'après ses traditions et prendre sa place légitime parmi les autres races qui l'entourent.

Maintenant il me reste à vous démontrer que l'agriculture qui a été notre salut national dans le passé le sera encore dans l'avenir. L'agriculture est l'unique appui de la religion, de la colonisation et de l'éducation. Sans l'agriculture, elles sont destinées à

végéter ou à périr. Je l'ai déjà dit, c'est l'agriculture qui soutient la religion, qui construit les églises et qui entretient le clergé; ôtez l'agriculture, et la religion est perdue pour nous. C'est elle qui doit contribuer à l'établissement et au soutien de nos maisons d'éducation et qui pourvoira à l'éducation de nos jeunes lévites qui se destinent au sacerdoce. C'est elle qui soutient nos couvents; je ne dirai pas nos collèges, parce que nous n'avons pas l'avantage d'en posséder dans l'intention de la population acadienne, à l'exception du collège Saint Joseph de Memramcook.

C'est elle, en un mot, qui met à l'abri notre foi et nos intérêts religieux. C'est encore l'agriculture qui devra conserver notre langue et nos traditions. Un bien petit nombre de notre jeunesse, vu les difficultés à surmonter, peuvent se procurer une éducation française; il résulte de là que c'est dans la famille que la langue doit être conservée. Or dans les villes, dans les chantiers, on n'y parle que l'anglais; il s'ensuit donc que c'est à la campagne, chez le cultivateur indépendant et maître de son terrain, que cet héritage précieux doit être conservé. Qui est-ce qui n'a pas admiré la franchise, la candeur, l'honnêteté, la simplicité, l'industrie et le dévouement de nos cultivateurs acadiens? Qui est-ce qui n'a pas éprouvé sa bienveillance, sa politesse, son hospitalité proverbiale? Eh bien, je dirai, après un orateur distingué du Canada, parlant du cultivateur canadien: "Le véritable type canadien ce n'est pas moi, c'est lui." Oui, le véritable Acadien, l'Acadien de mérite et le véritable bienfaiteur de l'Acadie, a toujours été le cultivateur et il le sera toujours. Donc, braves et courageux cultivateurs, soyez fiers de votre position, elle est noble, elle est digne. Ne rougissez pas du tout de votre visage, ni de vos mains rudes et usées par la hache, la pioche, la faux ou la charrue. Sous ces dehors, que la classe instruite ou qui prétend l'être, regarde avec mépris et dédain, on trouve les vrais patriotes, les vrais citoyens, les vrais chrétiens. Aimez votre condition, elle est digne des plus beaux génies, des hommes les plus distingués. Attachez vous au sol qui vous a vu naître et qui vous a nourris. Respectez ces terres arrosées par les sueurs et le sang de nos pères. Conservez religieusement et scrupuleusement le patrimoine qui vous a été légué par nos aïeux. Améliorez vos terres, faites-les produire davantage par des améliorations que l'expérience nous dit d'adopter. Apprenez à vos enfants à bien cultiver, cultiver avec intelligence et discernement. S'ils voient que leur travail est récompensé, et il l'est toujours sur une terre bien cultivée, ils s'attacheront à la culture du sol et vous n'aurez pas la douleur de les voir s'expatrier, au lieu de les voir vivre et mourir à l'ombre de l'église paroissiale. Ne divisez, ne subdivisez pas vos terres à peine suffisantes pour élever et entretenir une seule famille, en quatre ou cinq portions. Que le père adopte le plan suivi dans sa propre paroisse natale, paroisse de Saint-Louis, c'est à dire que la vieille terre fournisse les moyens pour coloniser, acheter et défricher de nouvelles terres qui seront une véritable acquisition pour l'avenir, et par là établir la famille. Dans mes colonies de Rogers ville et d'Acadioville, j'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs de mes compatriotes de l'île Saint Jean; mais j'ai remarqué que c'était généralement des fa-

milles ontières. Où sont nos jeunes gens? Pourquoi ne viennent-ils pas sur la grande terre s'emparer du terrain qui les attend? Les uns disent que c'est par le manque de courage, d'autres parce que la navigation, la pêche, etc., sont plus avantageuses. Quant à la première raison, je n'aime pas à l'entretenir, et croire que les Acadiens d'aujourd'hui sont trop peu courageux pour suivre l'exemple de leurs pères, qui ont été d'abord colonisateurs et qui sont maintenant de bons, d'intelligents cultivateurs. Tant qu'à la seconde, savoir que la navigation et la pêche sont préférables à l'agriculture, c'est faire injure à l'expérience des siècles et à l'intelligence ordinaire que de vouloir placer l'agriculture à un degré d'infériorité.

Si j'ai l'honneur de posséder votre confiance et d'être considéré votre véritable ami, et j'ambitionne cette faveur, laissez moi vous engager fortement à la culture du sol. Emparez-vous des terres encore vierges, elles vous appartiennent comme premiers possesseurs de pays; elles vous sont offertes comme citoyens et sujets britanniques. Le drapeau qui nous abrite vous garantit la possession de vos propriétés, et par conséquent ne pas en profiter, c'est manquer de patriotisme, c'est ne pas être vrai Acadien.

En terminant, laissez moi vous signaler trois grands obstacles au succès dans l'agriculture. Le premier, c'est un certain système routinier qui rend la culture ingrate et décourageante; c'est parce que l'on n'aime pas assez cette occupation que l'on ne prend pas assez de soin pour l'améliorer. Le second c'est le luxe, c'est le penchant d'imiter la classe commerciale dans son mode de vivre. De là des dépenses au-delà de ses moyens, des dettes contractées, des hypothèques non rachetées, des propriétés gaspillées et perdues.

Mais le principal, c'est une grande complaisance dans des choses qui ne sont pas nécessaires à la vie, l'excès dans l'usage du thé, tabac, mais particulièrement dans l'intempérance. Chers compatriotes, laissez moi vous engager, vous exhorter, vous supplier au nom de Dieu, au nom de l'Eglise, de la patrie, de la société et de la famille, de vous tenir en garde contre ce terrible fléau. C'est sans contredit, le fléau du siècle présent. Soyez donc sobres, laborieux et persévérants, et vous ne manquez pas de remplir la noble mission que la divine providence vous a confiée. C'est de vous, cultivateurs du sol, que l'Eglise attend ses succès et ses triomphes. C'est sur vous que l'Acadie a les yeux fixés, et la patrie a fondé sur vous toutes ses espérances.

CAUSERIE AGRICOLE

CONNAISSANCES NÉCESSAIRES À L'ACHETEUR DU CHEVAL.

(Suite.)

La bouche mérite dans l'examen du cheval une grande attention à cause du nombre considérable et de l'importance de ses parties constituantes. De ses deux lèvres, la supérieure qui forme une grande partie du bout du nez, présente quelquefois de chaque côté une touffe de poils contourés qu'on appelle monstache, et toujours, ainsi que l'inférieure, de longs poils, espèces d'appendices qui transforment ces parties en véritables organes du toucher. L'inférieure

porte dans son milieu et à sa base un renflement désigné sous le nom de houppe du menton. En se réunissant sur les côtés, les deux lèvres constituent ce qu'on appelle les commissures. Suivant que ces commissures sont plus ou moins relevées, la bouche est plus ou moins fendue. Trop, elle laisse venir le mors entre les dents molaires; trop peu, elle se fonce en cet endroit et peut finir par se blesser.

Les lèvres pour être belles ne doivent être ni trop épaisses, ni trop minces et doivent se trouver rapprochées l'une de l'autre; ont elles une épaisseur considérable, elles diminuent l'action du mors sur les barres; au contraire sont elles très minces, elles rendent cette action plus intense en s'y soustrayant presque entièrement. Enfin sont-elles flasques et pendantes, surtout l'inférieure, elles indiquent la débilité, la vicillesse.

Les dents incisives varient beaucoup par leur disposition, leur forme et leur longueur, suivant les âges. Dans le jeune cheval elles sont blanches, courtes, et rangées en un demi-cercle régulier. Dans la vicillesse, elles deviennent longues, jaunâtres, ne formant plus par leur ensemble un demi-cercle aussi parfait; et en se couchant pour ainsi dire sur l'os qui les supporte, elles donnent à l'extrémité de la tête un air de caducité remarquable. Usées à leur bord antérieur, elles dénotent l'existence du tic; écaillées ou brisées, elles indiquent que le cheval s'abat.

Les barres ou les espaces compris entre les incisives et les molaires, servent à l'appui du mors; elles sont tantôt arrondies, tantôt tranchantes, et quelquefois calleuses, ce qui en modifie beaucoup la sensibilité et mérite une certaine attention dans le choix du cheval de selle.

Les gencives, dans le jeune âge, sont épaisses, rosées, et recouvrent une grande partie de la base des dents; plus tard elles pâlisent, deviennent minces, se retirent, et les dents déhaussées paraissent bien plus longues que dans la jeunesse.

Le palais ou la région supérieure des parois de la bouche, qui est tapissée par une muqueuse épaisse et sillonnée transversalement, se trouve toujours plus gonflé dans la jeunesse qu'à un âge avancé. Dans tous les cas, il est bon qu'il ne dépasse pas le niveau des dents incisives. C'est à cette partie qu'on saigne quelquefois avec la corne de chamois et qu'on brûle le *lampas*.

La langue est bien conformée quand elle n'est ni trop grosse ni trop mince; car quand elle est volumineuse, elle supporte presque entièrement la pression du mors qui, alors, n'agit plus assez sur les barres, comme quand elle est mince, elle n'en supporte pas une part suffisante. Quelquefois la langue sort et rentre alternativement dans la bouche, ou bien reste flasque et tombante; dans le premier cas, elle est dite *serpentine*; dans le second, *langue pendante*. Ces deux accidents sont préjudiciables en ce qu'ils donnent lieu à une déperdition considérable de salive. Assez fréquemment, la langue offre une dépression qui indique une coupure cicatrisée. Quelquefois elle présente une section complète qui donne au cheval d'autant plus de difficulté pour manger, que la portion détachée est plus grande.

En avant de la pointe de la langue et en dessous, un pou en arrière des dents incisives, se trouve deux

petites crêtes qui abritent les orifices des canaux excréteurs des glandes maxillaires. Ce sont ces crêtes, appelées *darbillons*, que les guérisseurs enlèvent à tort, sous prétexte de permettre aux animaux de boire, quand ils s'y refusent.

Les *ganaches*, formées par les bords libres de l'os de la mâchoire inférieure, ne seront bien conformées qu'autant qu'elles seront très écartées l'une de l'autre, légères, minces sans être tranchantes. Leur épaisseur, leur empâtement qui font dire que le cheval est *chargé de ganachs*, sont un des traits caractéristiques des races communes, molles et prédisposées aux maladies des yeux; leur minceur, exagérée en bas, est un signe de vicillesse. En les examinant, il faut voir s'il n'y a pas de fistule résultant de la lésion du canal salivaire, ou même de la carie d'une dent molaire.

L'auge, c'est-à-dire l'espace creux qui existe entre les branches du maxil aire ou les deux ganaches, doit être large, profonde, pour recevoir facilement le gosier dans les mouvements de flexion de la tête sur l'encolure. Elle est ordinairement empâtée chez les sujets de constitution molle et de race commune, ainsi que chez les jeunes chevaux qui n'ont pas encore jeté la gourme. De chaque côté de l'auge se trouvent de petits glandions insensibles et glissants qui, dans plusieurs maladies, s'engorgent et prennent le nom de *glandes*. Si ces glandes sont simplement tuméfiées, sensibles ou non et roulantes, et que l'auge soit empâtée, elles coïncident généralement avec la gourme. Si elles sont engorgées, douloureuses et adhérentes à l'os de la mâchoire, elles doivent attirer l'attention de l'acheteur vers les cavités nasales; car elles donnent dans ce cas, un des caractères de la morve. Quelquefois, à la place de ces glandes, existe une cicatrice ou une plaie indiquant leur extirpation, que l'on pratique parfois, mais en vain, dans le but de guérir la morve.

CONFORMATION DU TRONC ET DES MEMBRES DU CHEVAL.

L'encolure, dont la conformation offre tant de variétés, est toujours belle quand elle a un volume moyen, une forme droite et une direction oblique, de manière à donner au cheval de la grâce et de la légèreté. Si l'encolure courte et forte convient au cheval de trait, on doit préférer celle qui est plus longue, plus mince et plus relevée, pour le cheval de selle. L'encolure, qui doit se continuer insensiblement avec le garrot, les épaules et le poitrail, sinon être *mal sortie*, peut affecter différentes formes qui lui font donner des noms particuliers. Ainsi quand elle décrit une courbe à convexité supérieure, elle paraît gracieuse, mais dispose le cheval à *s'encapuchonner*; c'est l'*encolure rouée*. Lorsqu'elle a une disposition opposée, elle donne à l'animal la plus grande facilité pour porter au vent; c'est l'*encolure de cerf*, beaucoup plus rare que la première.

L'encolure est défectueuse si elle est grêle, trop longue, trop courte, trop épaisse; si elle est horizontale, comme dans beaucoup de chevaux communs et sans énergie; si enfin elle est *mal sortie*, c'est-à-dire se continue brusquement avec le reste du corps.

Lorsqu'on trouve au cou des boutons de farcin, un *thrumbus*, ou *mal de saignée*, il faut repousser le cheval et s'en défier, lors même qu'il ne présenterait que des

traces du sêton qu'on applique à cette partie dans le traitement des maladies de l'œil.

La *crinière*, qui s'étend dans toute l'étendue du bord supérieur de l'encolure, et se prolonge sur le sommet de la tête pour former le toupet, est constituée par des crins peu abondants, longs, soyeux et ondulés chez les chevaux fins, tandis qu'ils sont épais, grossiers et souvent renversés des deux côtés chez ceux de race commune. C'est à ce bord supérieur et à la naissance des crins que se remarque souvent l'espèce de gale appelée *roux vieux*. Enfin, c'est au point où le cou se réunit avec le haut de la tête, à la nuque en un mot, que s'observe le *mal de taupe*.

La *gorge* et le *gostier*, qui forment le bord inférieur de l'encolure, doivent être larges et bien développés pour laisser un libre passage à l'air, et contribuer ainsi à rendre la respiration aussi étendue que possible.

Le *garrot*, ou la partie comprise entre l'encolure et le dos, doit toujours être élevé et sec; car un garrot peu proéminent et gras est facile à blesser, fait paraître le cheval bas du devant, et en ne retenant pas assez la selle, rend indispensable l'emploi de la croupière. C'est cette région qui est le siège de l'affection désignée sous le nom de *mal de garot*, affection grave, difficile à guérir, qui diminue toujours beaucoup et souvent réduit à rien la valeur de l'animal.

Le *dos* qui est court, droit et large, convient parfaitement au cheval de trait, en ce qu'il lui donne de la force et indique un grand développement transversal de la poitrine. Celui qui est légèrement concave fait dire que le cheval est *ensellé*, lui ôte de la force, mais lui donne des réactions douces qui le font rechercher pour certains services. Celui qui, au contraire, est droit ou voûté, prend le nom de *dos de mullet*, et rend, surtout quand il est court, l'animal très apte au service du *bât*, mais il le rend fatigant et insupportable pour la selle.

Les *reins*, qui réunissent le dos à la croupe, doivent être courts et larges dans les chevaux de gros trait; mais ils peuvent être, sans inconvénient, un peu plus longs chez les chevaux de selle, qui n'ont pas besoin d'une très grande force, mais de beaucoup de souplesse dans les allures. On doit repousser un cheval dont les reins sont trop longs, parce qu'alors ils manquent de force et deviennent vacillants. De même il faut, en général, suspecter de maladie celui dont les reins ne se fléchissent pas sous l'influence du pincement exercé par la main. — (A suivre)

Perfectionnements agricoles.

Il est impossible de ne pas reconnaître que les animaux domestiques acquièrent une importance d'autant plus grande et reçoivent des soins d'autant mieux entendus, que l'agriculture, dont ils constituent les principaux moteurs, progresse davantage.

Or, nos bestiaux s'améliorent, puisque notre agriculture progresse: lentement il est vrai, mais d'une manière perceptible dans grand nombre de nos paroisses. Il est impossible de ne pas être convaincu de la vérité des progrès agricoles obtenue depuis à peu près quinze ans, on voyant ce qui se passe autour de nous.

La triple influence de l'instruction agricole soit par les journaux d'agriculture, les traités spéciaux

d'agriculture et nos écoles d'agriculture, de même que l'exemple et l'émulation par les encouragements accordés par nos sociétés d'agriculture, et en dernier lieu par l'existence des cercles agricoles, ont amené ces progrès, qui se trahissent par l'extension des prairies artificielles, par la culture des racines fourragères, l'usage d'instruments meilleurs, l'emploi d'amendements de toute sorte, etc.

L'agriculture progresse surtout là où nos sociétés d'agriculture poursuivent avec intelligence et un véritable dévouement la mission qui leur a été confiée de promouvoir, par tous les moyens possibles, le progrès agricole; là où les cercles agricoles subissent l'influence d'une direction bien entendue; et ce qui le prouve, c'est que les cultivateurs de ces localités voient les revenus de leurs terres augmenter d'une manière sensible, au point de doubler pour quelques-uns. Ceux qui s'obstinent encore à ne pas voir ces résultats, et qui méconnaissent l'impulsion donnée aux intérêts agricoles, n'ont qu'à observer la marche de certaines sociétés d'agriculture, de quelques cercles agricoles dont les progrès ont été signalés de temps à autre dans la *Gazette des Campagnes*, ils y verront que là les préjugés s'effacent d'une manière notable et que la routine fait place à des systèmes meilleurs de culture.

Dans cette activité de tous les esprits en faveur de l'agriculture, il est impossible de ne pas pressentir le germe de grandes améliorations, surtout au point de vue des industries agricoles; l'établissement des fromageries et des beurrieres en est une preuve. Ce mouvement heureux n'a-t-il pas déjà produit une influence favorable sur l'éducation des animaux? L'étude de leurs maladies, de leur hygiène, leur mode d'entretien, les soins de leur élevage, ne sont-ils pas mieux compris?

Partons donc de ce principe, que l'agriculture progresse lentement, il est vrai, mais d'une manière sensible. Il nous est impossible de nier cette vérité consolante qui légitime notre manière de voir sur l'état sanitaire du bétail et permet de soutenir que les animaux sont d'autant moins malades que les soins qu'ils reçoivent sont mieux entendus. Nous en avons une preuve palpable à la ferme-modèle du Collège de Ste Anne, où il n'y a pas de maladies parmi les animaux, comparativement au troupeau considérable que la ferme possède. Et rien de surprenant en cela, parce que ces animaux obtiennent une bonne nourriture, sont placés dans de bons pâturages, et que la disposition des étables et des écuries ne laisse rien à désirer.

L'amélioration des voies rurales, de nos chemins, est l'une des conséquences premières du progrès que nous venons de signaler. En effet, partout où l'agriculture est en honneur, où le progrès agricole se fait signaler, la question des chemins ruraux est l'objet de la plus grande attention de la part des cultivateurs qui tiennent à honneur de tenir leurs chemins en bon ordre, en parfaite condition; là où nous voyons de mauvais chemins, on y voit en général des fermes mal tenues; car un cultivateur qui néglige l'entretien de sa part de route, porte cette négligence jusque dans les travaux de sa ferme, dans la tenue de ses bâtiments et dans le soin à donner à son bétail.

La santé des bestiaux se ressent vivement de la négligence que l'on apporte à l'entretien des chemins ; et la cause, la voici : Quand les chemins sont en mauvais ordre, sont mauvais, les obstacles incessants du parcours et les difficultés du passage sont pour les animaux une source de souffrances ; on les maltraite brutalement pour leur faire vaincre des obstacles. Les animaux contractent des maladies de toute nature à la suite des violents efforts qu'ils font pour éviter les mauvais traitements de leurs conducteurs. Il serait heureux que ces brutalités fussent sévèrement punies par l'application de lois répressives.

En prenant à tâche l'amélioration des chemins vicinaux, nos conseils municipaux remédieraient sûrement à la cause de la santé des animaux, et plus particulièrement du cheval qui est d'une grande valeur commerciale quand on sait en avoir grand soin. Une circonstance qui doit nous faire agir d'une manière sérieuse à ce sujet, c'est que les chevaux sont en grande demande sur les marchés. Non seulement nous devons nous garder de mauvais traitements envers les chevaux, mais il faut les ménager pendant les travaux que nous exigeons d'eux, dans l'espoir d'en tirer un parti plus avantageux.

Que nous traitions bien les animaux parce que nous y trouvons notre compte, ou pour tout autre motif, nos races en profitent et prospèrent.

L'intérêt est une cause puissante, la plus puissante peut-être, du bien-être du bétail. Une fois la race améliorée par l'introduction des plantes fourragères, par le choix des types meilleurs, les produits se vendant bien, on doit les ménager, du moins par excès. Si, comme l'a dit un grand poète, l'intérêt est le père de tous les crimes, il est, nous devons le reconnaître, le principe de quelques bonnes actions, le mobile de quelques bons procédés.

Conservation des pommes de terre.

Un médecin vétérinaire d'un talent distingué, M. Cambron, adressait au gouverneur de la province de Namur, en Belgique, un rapport sur la maladie de la pomme de terre. Il termine ce rapport en donnant deux séries de conseils, selon les deux conditions générales les plus ordinaires où les pommes de terre peuvent se trouver.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en les publiant ici.

Pour toutes les variétés de pommes de terre dont les tubercules ne sont pas ordinairement très attaqués par la maladie, dans tous les terrains qui se dessèchent facilement, et enfin partout où les tubercules, quoique malades, ne subissent pas la fermentation putride, voici, suivant M. Cambron, ce qu'il y a de mieux à faire :

1o. Laisser la récolte en terre le plus tard possible, parce que là on ne risque pas de voir s'élever la chaleur au-dessus de la température ordinaire, comme cela arrive souvent quand les tubercules sont rassemblés en tas ;

2o. Arracher les tiges quand toute végétation a cessé, non dans le but erroné d'empêcher la propagation de la maladie aux tubercules, mais afin de faciliter l'évaporation de l'humidité du sol et d'anéantir

un conduit de cette humidité de la surface du sol aux tubercules ;

3o. Pendant l'arrachage des tiges, fouler la terre au-dessus des tubercules, et en ajouter quand ceux-ci sont trop à découvert, pour les abriter du contact de l'air.

Au contraire, dans tous les terrains où les tubercules se putréfient, il est nécessaire de commencer la récolte le plus tôt possible de la manière suivante :

1o. Ne récolter chaque jour que la quantité de tubercules que l'on pourra faire sécher soit au soleil, soit en les étendant sur l'aire d'une grange, ou mieux encore sur un grenier, où on doit les laisser tout le temps nécessaire pour dissiper entièrement l'humidité ;

2o. Séparer ensuite les tubercules malades des sains par un triage convenable, consommer les premiers à mesure des besoins, et placer les autres en tas peu considérables, avec de la paille, concho sur couche, dans les endroits les plus secs et les plus frais possibles ;

3o. Dans tous les cas, attendre l'arrivée de la température froide avant de placer les pommes de terre dans les caves et autres lieux, où pendant l'hiver on les abrite ; mais il faut avoir le soin de les placer sur des claies, des planches, des bourrées, pour les éloigner du sol.

Est-il nécessaire de visiter souvent les ruches ?

La chose est absolument nécessaire ; il importe de connaître en tout temps les conditions dans lesquelles se trouvent les abeilles, car quoiqu'elles pourvoient elles-mêmes à leur propre nourriture, elles requièrent une vigilante attention. Il importe de ne pas laisser passer une journée sans les examiner et étudier constamment leurs besoins ; il faut absolument se familiariser avec elles, suivant la recommandation que nous en fait M. Quinby, le plus grand éleveur d'abeilles aux Etats Unis. Le succès dépend largement des connaissances que l'on peut acquérir dans l'élevage des abeilles. Vous savez ce qu'il faut de travaux et d'études pour parvenir à devenir bon mécanicien. Que diriez vous d'un homme qui prendrait la direction d'une locomotive sans en avoir étudié le fonctionnement. De même, il ne faut pas entreprendre l'élevage des abeilles sans avoir étudié leurs mœurs et leurs besoins, et cela s'acquiert avec de l'étude et une constante observation ; cette connaissance est la clef du succès en apiculture, d'autant plus qu'avec de l'étude vous pouvez arriver à de nouveaux perfectionnements qui vous permettront de tirer avantage de vos abeilles et du miel qu'elles produisent. Ainsi, dès que vous commencez à garder des abeilles, visitez les chaque jour ; elles se familiarisent bientôt avec vous et vous en retirerez de grands avantages.

Choses et autres.

Catalogue des journaux publiés aux Etats-Unis et dans les Provinces Britanniques.—D'après ce catalogue publié par EDWIN ALDEN & BRO'S, Cincinnati, Ohio, Etats Unis, 14,863 journaux et publications littéraires sont publiés tant aux Etats-Unis que dans les Provinces Britanniques, dont 14,176 aux Etats Unis, et 691 pour les Provinces Britanniques, réparties comme suit : quotidiens, 1,357 ; trois fois la semaine, 71 ; deux fois la semaine, 168 ; tous les dimanches, 295 ; hebdomadaires, 10,975 ;

tous les quinze jours 39; mensuels, 1,502; semi-mensuels, 26; quatre fois l'année, 83; soit un accroissement de 1,594 publications sur l'année 1883. Le plus grand accroissement a été à l'égard des publications hebdomadaires, d'un caractère politique, tandis qu'il y a eu diminution à l'égard d'autres publications. Également hebdomadaires. Ce catalogue contenant 850 pages est imprimé sur du papier de première qualité et élégamment relié. On pourra recevoir ce volume sur envoi de \$1.50 à l'adresse suivante: Mess Edwin Alden & Bro's. Cincinnati, Ohio, U. S.

La spéculation dans la vente des fromages.—La spéculation est venu déranger une des industries les plus importantes de la province de Québec et apporter un élément de trouble, dans les transactions, qu'on ne saurait supprimer trop promptement. Nous voulons parler de l'industrie fromagère et des manipulations faites par certaines maisons pendant ces dernières semaines.

On verra, si on consulte nos revenus, que depuis l'ouverture de la saison, nous avons suivi avec beaucoup d'inquiétude la position des marchés du fromage. Nous avons mis les fabricants en garde contre les prix que nous avons, à un moment donné, cru exagérés, et nous n'avons cessé de dire qu'en présence du développement considérable du nombre de fabriques et des quantités produites par chaque fabrique, il était impossible que les cours élevés, payés à une certaine époque, puissent être réellement ceux du marché.

Cet état de choses, contre lequel les fabricants ne se sont pas assez gardés, est dû à la concurrence que les acheteurs se sont faite entre eux. Ils ont acheté, non pas dans un but légitime, pour remplir des ordres à livrer ou pour subvenir aux besoins de la demande, mais ils ont acheté dans le but d'accaparer la production et de faire hausser les prix. Les opérations, au début de la saison, furent bonnes, quoique faites à des prix assez faibles; mais elles répondaient à la demande, et la fabrication fut assez bien écoulée. Le mouvement de spéculation ne commença guère que vers milieu de l'été et au *corner*, de petites dimensions, fut établi pendant quelque temps. La hausse, une hausse rapide, se fit sentir et elle avait si peu de raison d'être, que notre correspondant de Boston la signala avec étonnement dans ses revues. On acheta jusqu'à 12 cts., alors que les marchés américains étaient de beaucoup au-dessous; on publia des comptes-rendus de journaux anglais mettant nos fromages au-dessus de ceux de nos concurrents, afin de soutenir et de légitimer sous un certain aspect la position sans raison qu'on avait fait prendre à notre marché.

Des contrats furent passés à des prix très élevés, si élevés qu'il devenait évident qu'ils ne pourraient se maintenir jusqu'au jour de la livraison et que les acheteurs, forcés de prendre livraison, avec la perspective de pertes certaines, feraient tout ce qui serait en leur pouvoir pour ne pas avoir à remplir leurs engagements. Que feront les fabricants dans ces conditions? Porteront-ils leurs différends devant les tribunaux ou s'arrangeront-ils à l'amiable? Cette dernière résolution serait la meilleure. Ils ne gagneraient rien à forcer les acheteurs à remplir des engagements ruineux; et qui dans beaucoup de cas entraîneraient la perte et de l'acheteur et du vendeur. Le mieux serait pour les fabricants de livrer au cours du jour, et de prendre des arrangements pour les pertes réelles qu'ils auront pu éprouver.

D'un autre côté nos fabricants doivent se coaliser pour éviter le retour de pareille spéculation. L'industrie du fromage a pris une importance trop grande dans la province pour qu'on la laisse à la merci de quelques uns. La manipulation des prix ou la demande exagérée et illégitime produite à un certain moment, nuit considérablement à la régularité de la fabrication et ne peut entraîner qu'une diminution dans la moyenne de la qualité. Nous ne voyons à cela qu'un remède, c'est la formation d'une association de nos fabricants de fromage, laquelle veillerait aux intérêts généraux de nos industriels et prouverait, si cela était nécessaire, les mesures convenables pour l'écoulement, en dehors de tout intérêt de spéculation, des produits fabriqués.—*Le Moniteur du Commerce*, publié à Montréal.

RECETTES

Cire pour les meubles.

Prenez une partie de cire blanche, ajoutez-y huit parties d'huile de charbon; passez une couche légère de ce mélange sur le bois du meuble que vous voulez vernir, tandis qu'il est

encore chaud; l'huile s'évaporerait et ne laisserait plus qu'une légère couche de cire, que vous polirez parfaitement bien en le frottant vigoureusement avec un chiffon de drap sec.

Autre recette pour cirer les meubles.

On fait fondre à petit feu deux onces de cire blanche, puis on y ajoute quatre onces d'essence de térébenthine, on agite jusqu'à entier refroidissement. Lorsqu'on a ciré ses meubles, l'odeur de l'essence se dissipe aisément; le brillant qui en résulte est comparable à celui du vernis, sans en avoir les inconvénients.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC, } COUR DE CIRCUIT.
District de Rimouski.

No. 1520.

Le premier jour de septembre 1884,
devant le Greffier en vacance.

JOSEPH NORBERT POULIOT, écr., avocat, C. R., de la Ville
de St Germain de Rimouski,

Demandeur,

vs.

MAJORIC LANGIS, journalier, ci-devant demeurant en la
paroisse de Ste Cécile du Bic et maintenant absent de la
Province de Québec et demeurant dans des lieux incon-
nus,

Défendeur.

Il est ordonné sur motion du Demandeur, vu qu'il appert du rapport de Octave Terriault, l'un des huissiers de la Cour Supérieure immatriculés pour le District de Rimouski, annexé au bref de sommation émis en cette cause, que Majoric Langis, défendeur en icelle, n'a pu être trouvé ni assigné dans ce district où il n'a plus de domicile, ayant quitté le domicile qu'il avait ci-devant en la paroisse de Ste Cécile du Bic, dit district, et quitté la Province de Québec, que lui défendeur soit notifié par un avis à être publié deux fois en langue française dans la papier-nouvelles la *Gazette des Campagnes*, publiée à Ste Anne de la Pocatière, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles *The Quebec Daily Telegraph*, publié en la cité de Québec, à l'effet de comparaître sous deux mois à compter de la dernière insertion du dit avis, pour répondre devant cette Cour à l'action du Demandeur et que faute par lui de ce faire, il soit permis au Demandeur de procéder à jugement contre lui comme dans une cause par défaut.

A. P. LETENDRE,
G. C. C.

4 août 1884.



CALE SECHE

Colombie Anglaise

Des SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour cale sèche, C. A." seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI, le 29 SEPTEMBRE 1884 inclusivement pour la construction et le parachèvement de la cale sèche en partie finie dans le port d'Esquimaux, Colombie Anglaise, suivant les plans et devis que l'on pourra consulter le et après lundi, 1er Septembre prochain au département des travaux publics à Ottawa, et sur demande à l'honorable J. W. Trutch, Victoria, C. A.

Les soumissionnaires sont notifiés que les soumissions ne seront pas considérées à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies, que les prix ne soient mentionnés pour chacun des items qui y sont compris, et qu'elles ne portent la véritable signature du soumissionnaire.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$7,500 00 fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics; lequel chèque sera consigné si la soumissionnaire refuse de passer le contrat lorsqu'il sera requis de le faire, ou manque de compléter les travaux pour l'exécution desquels il aura obtenu le contrat. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ou aucune autre.

Par ordre,

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, }
Ottawa, 3 Août 1884. }
4 septembre 1884.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI, le

19 SEPTEMBRE

pour le transport des malles de sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du PREMIER JANVIER prochain :

CROSS POINT et SILLARVILLE, deux fois par semaine ;
LES EBOULEMENTS et SETTRINGTON, deux fois par semaine ;
MARLOW et U. S. BOUNDARY LINE, trois fois par semaine ;
NEIGETTE et STE-FLAVIE STATION, deux fois par semaine ;
STE-FAMILLE et St-PIERRE D'ORLEANS, trois fois par semaine ;
ST-FELICIEEN et TICOUABÉ, deux fois par semaine ;
ST-MOISE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, deux fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des contrats projetés, seront en vue aux bureaux de postes ci haut mentionnés et aux bureaux intermédiaires, ou au bureau du soussigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, 21 juillet 1884. }
4 septembre 1884.

GRAINES DE NÉGONDO (Erable à Giguères) à 10 cts le 100 ou 25 cts l'once. Une once contient près de 500 graines. Déduction libérale à la livre. Magnifiques plants de deux à trois ans pour 15 cts pièce. Expédié franco. S'adresser à

M. C. SYLVESTRE, Maître de poste,
St-Barthélemy (Comté de Bertier, P. Q.)

Fermier demandé

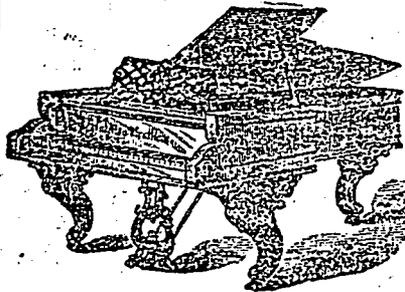
On demande immédiatement un bon fermier. Bon prix et salaire fixe. Pour informations, s'adresser à J. O. TOUSIGNANT, avocat, au No. 26, rue Ste Anne, Haute-ville, Québec ou à Ste Sophie de Lévrard, comté de Nicolet.

PIANOS HAZELTON

De New-York

Répondant aux goûts artistiques les plus recherchés.

Son adlicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve
établie par un demi-siècle d'expérience.



New-York 1853 :
PREMIER PRIX

New-Jersey 1860 :
PREMIER PRIX

Philadelphie 1876 :
Diplôme d'honneur
et
Médaille de Mérite

MONTREAL 1880 :

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA
au-dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL

Exposition de la Puissance, Montréal 1880

Premier Prix Extra.

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.

HAZELTON FRÈRES, N.-Y.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLÔME à MM. Hazelton Frères, N.-Y., pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,
Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano Albert Weber, de New-York, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos Hazelton n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS,

No. 1676 rue NOTRE-DAME

(Près de l'église Notre-Dame,)

MONTREAL